

Van: ConsCom FDFBSA <conscomfdfbsa@gmail.com>
Verzonden: vrijdag 18 september 2015 23:52
Aan: SECRÉTARIAT COMMUNAL; DUPONT Monique
Onderwerp: Interpellation Absence d'école secondaire à Berchem

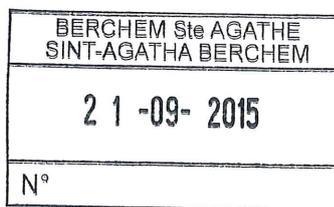
Bourgm/Burgen.	
Echevin/Schepen	
College	
Cabinet/Kabinet	
Gen. Secret. Comm.	
Sec.	2
HRM	
RP/PR	
Prevent	
Informatique/ca	
Juriste/Jurist	
SIPP/IDBP	
Recev./Ontvang.	
Financ.	
SCAD	
Pop./Bev.	
TP/OW	
UEP/SLP	
Jeun./Jeugd-Seniors	
Sport	
Particip.	
Ens./Onderw.	J.G. 2
Commerce/Handel-Festiv	
CPAS/OCMW	

BlancA l'attention du Collège des Bourgmestre et Echevins

Avenue Roi Albert 33

1082 Berchem-Saint-Agathe

Concerne : Conseil communal du 24 septembre 2015



Monsieur le Bourgmestre, Madame et Messieurs les Echevins,

J'ai l'honneur de vous soumettre ci-dessous mon interpellation
"Enseignement secondaire – absence d'établissement scolaire d'enseignement secondaire de filière générale francophone à Berchem-Sainte-Agathe - Etat de la question"

Je vous remercie de bien vouloir soumettre cette interpellation à l'attention du prochain Conseil pour suivi ad hoc.

En vous remerciant pour l'attention portée à la présente, je vous prie de recevoir, Monsieur le Bourgmestre, Madame et Messieurs les Echevins, l'assurance de mes salutations distinguées.

Nicolas Stassen

Conseiller communal

-

Je vous prie de trouver mon interpellation suivante.

Objet :

Question

: "Enseignement secondaire – absence d'établissement scolaire d'enseignement secondaire de filière générale francophone à Berchem-Sainte-Agathe - Etat de la question"

Depuis ma motion du 26 septembre 2013, j'interpelle régulièrement le Collège pour une mobilisation concernant une étude de faisabilité d'implantation d'une école secondaire sur le territoire communal.

A l'époque, la réaction de notre Bourgmestre à cette motion fut la suivante : "Il n'y a pas d'urgence." Plus précisément, M. Riguelle précisait: " Il est temps de déterminer les responsabilités de chacun. Car la commune n'est pas un pouvoir organisateur du secondaire et il y aurait un danger à ce qu'elle le devienne. Cela dit, nous sommes bien sûr attentifs à l'anxiété des parents. Mais, pour l'instant, il n'y a pas d'urgence. Les enfants berchemois ont tous trouvé chaussure à leur pied. Le décret enseignement est ainsi fait que quand on habite une commune qui ne dispose pas d'école secondaire, on obtient 1,5 point de priorité supplémentaire."

La DH du 23/09/2013

Dans un contexte de boom démographique scolaire et partant de manque croissant de places de secondaire (manque dûment anticipé par les analyses de l'IBSA), cette priorité accordée aux élèves berchemois "sans école à domicile" dans les communes voisines finirait par susciter des remous légitimes : Il suffit de se reporter par exemple à l'article "Les Berchemois entrent massivement au Collège de Ganshoren. Et les primaires de Ganshoren alors ?" : 46 Berchemois prioritaires sur 51 de leurs demandes contre 36 places accordées aux élèves de Ganshoren sur 72 demandes... ! L'Avenir du 22/05/2014

Pourtant l'Echevin de l'Enseignement avait encore répondu le 9 janvier 2014 à mon interpellation du 19 décembre 2013 : Nous estimons que la motion d'étude (de faisabilité d'une école secondaire) n'est pas nécessaire pour l'instant."

Une placide satisfaction dans le statu quo que confirme le Bourgmestre Riguelle lors d'une interview à la RTBF : "A Berchem-Sainte-Agathe, on doit faire face à une réalité encore plus complexe : il n'existe aucune école secondaire francophone sur le territoire communal. Mais Joël Riguelle relativise : "Les parents berchemois ont des points de priorité dans les écoles des communes environnantes, fait-il remarquer. L'an dernier, tous les enfants de sixième primaire ont finalement trouvé une place." Article RTBF Régions "Inscriptions secondaire: le boom démographique n'a pas été assez anticipé" du vendredi 13 mars 2015

Or dans un article paru ce 15 juillet 2015 dans La DH ("Une école secondaire à la Gare de l'Ouest"), nous apprenons qu'"En raison du boom démographique, la population berchemoise a augmenté, en 10 ans, de 16 %. Une hausse conséquente qui crée inmanquablement de nouveaux besoins en terme d'infrastructures scolaires. Si cette petite commune du nord-ouest dispose de deux écoles maternelles et de deux écoles primaires, dont celle des Lilas, qui va ouvrir ses portes avenue du Hunderenveld, le besoin de places secondaires se fait toujours plus criant.

Une grosse source d'inquiétude pour le bourgmestre berchemois, Joël Riguelle (CDH), et son échevin de l'Enseignement, Pierre Tempelhof (MR), car les petits Berchemois risquent de perdre, en 2016, la priorité dont ils bénéficient en tant qu'habitants d'une commune sans école secondaire.

C'est pourquoi ils ont écrit à la ministre de l'Éducation, Joëlle Milquet (CDH), pour lui suggérer de se pencher sur l'opportunité de construire une nouvelle école secondaire sur un terrain en friche jouxtant la gare de l'Ouest, à Molenbeek. "Une école à cet endroit pourrait desservir tout le nord-ouest de Bruxelles", expliquent-ils, dans leur courrier adressé à la ministre."

Cette initiative du Bourgmestre et l'Echevin de l'Enseignement semble indiquer un tournant majeur de la majorité dans la réelle prise de conscience du problème d'absence d'école secondaire à Berchem.

- Le Collège peut-il porter à la connaissance du Conseil communal les conclusions argumentées sur ses réflexions en matière d'implantation d'école secondaire à Berchem depuis la motion de septembre 2013, notamment suite à ses contacts ministériels ?
- Le Collège peut-il indiquer au Conseil communal si cette initiative d'appui d'un projet d'implantation à la Gare de l'Ouest signifie qu'il a définitivement abandonné toute volonté politique de voir planter une école secondaire à Berchem ?
- Dans l'hypothèse où le collège estimerait que le territoire Berchemois ne disposerait pas de terrain disponible ou de bâtiment reconvertible en école secondaire, peut-il expliquer au Conseil communal selon quels arguments les bâtiments scolaires sis place Roi Baudouin ne pourraient pas être mis à la disposition d'un Pouvoir Organisateur d'Enseignement Secondaire ?

Nicolas Stassen
Conseiller communal
0496471061